



FAMILLE

Points de contact divers : Mairie, Communauté de communes, crèches

Recherche d'un mode d'accueil

Relais Petite Enfance (RPE)

Demande via monenfant.fr

RDV physique avec le RPE

- Informe la famille sur l'ensemble des modes d'accueil
- Cerne le besoin d'accueil de la famille
- Conseille sur le mode d'accueil le plus adapté au regard des besoins et de la situation familiale

Fiche de pré-inscription avec émission des souhaits à compléter

Si choix d'accueil individuel : le RPE transmet une liste de professionnels (assistant maternel, garde à domicile) à contacter par la famille

Si choix d'accueil collectif : étude de la demande auprès d'une commission d'attribution des places en crèche

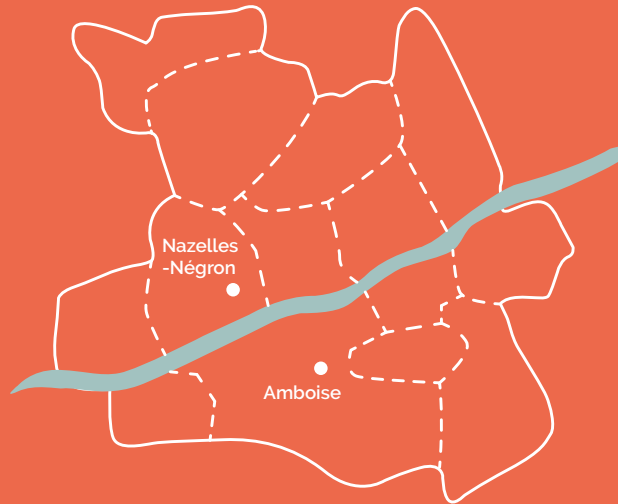
Réponse à la famille

Réponse négative : le RPE vous contacte pour trouver une réponse en accueil individuel

Réponse positive : la famille prend contact avec la crèche

Suivi de la demande : la famille a-t-elle trouvé un mode d'accueil ?

# OÙ NOUS TROUVER ?



## ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

15 bis rue de Perreux  
37530 Nazelles-Négron  
02 47 57 04 19 - 06 20 18 12 39  
petiteenfance.nazellesn@cc-valdamboise.fr

4 allée des Tilleuls  
37400 Amboise  
02 47 57 88 52 - 06 03 49 28 58  
petiteenfance.amboise@cc-valdamboise.fr

[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



*le guichet unique*

# RELAIS PETITE ENFANCE

LES MODES D'ACCUEIL DU TERRITOIRE





# LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les responsables du Relais Petite Enfance (RPE) offrent un **espace d'informations, d'orientation, de rencontres, d'échanges et de médiation** qui s'adresse aux **parents employeurs** et aux **professionnels de l'accueil individuel**.

Le RPE, **service de guichet unique**, vous permet en tant que parent et/ou futur parent de bénéficier, **gratuitement et dans un même lieu**, de toutes les informations pour choisir le mode d'accueil le plus adapté à vos besoins.

Le RPE **travaille en collaboration** avec la CAF, le Conseil Départemental et la DDETS, garantissant la **neutralité** des informations délivrées ainsi que la **confidentialité des échanges**.

Vous trouverez également sur le site [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) toutes les possibilités d'accueil près de chez vous, ou de votre lieu de travail. Il vous permet d'accéder rapidement à la liste des lieux d'accueil qui vous intéressent. Vous y trouverez les coordonnées de votre RPE de proximité.



## L'ACCUEIL INDIVIDUEL

### LA/LE GARDE À DOMICILE

La/le garde à domicile s'occupe de l'enfant au domicile des parents.

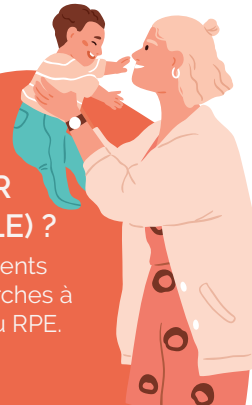
### L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'assistant(e) maternel(le) possède un agrément du Conseil Départemental attestant de ses capacités à assurer la santé, la sécurité, l'éveil et le développement des enfants pendant le temps d'accueil.

L'assistant(e) maternel(le) accueille jusqu'à quatre enfants maximum simultanément à son domicile ou au sein d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(è)s (MAM). Le parent est employeur de l'assistant(e) maternel(le).

### Le Relais Petite Enfance, guichet unique :

- **Informe** les assistant(e)s maternel(è)s, la/le garde à domicile et les parents sur les informations générales en matière de droit du travail : statut du salarié, contrat de travail, etc.
- **Propose** des lieux de rencontres et d'échanges : matinées professionnelles, matinées familles, temps festifs, etc.
- **Soutien** à la professionnalisation : accès à la formation continue, documentations, conférences, etc.
- **Facilite** la mise en relation entre les parents en recherche d'un mode d'accueil et les professionnel(è)s.
- **Accompagne** les professionnel(è)s et les parents dans leur relation contractuelle.



## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

Vous pouvez obtenir des renseignements sur le métier, l'agrément et les démarches à effectuer auprès des responsables du RPE.



## LES ACCUEILS COLLECTIFS

La **crèche multi-accueil** est un lieu d'accueil collectif destiné aux jeunes enfants dès l'âge de 3 mois. La prise en charge des enfants est assurée par une équipe pluri-professionnelle. Les places sont attribuées lors d'une commission annuelle.

Il existe sur le territoire :

- La crèche communautaire **Vilvent** à Nazelles-Négron (30 places)
- La crèche communautaire **Les Bouts d'chou** à Amboise (60 places)

### Le Relais Petite Enfance, guichet unique :

- **Informe** sur le mode d'accueil collectif
- **Aide** à la simulation du coût de la crèche
- **Enregistre la demande** de pré-inscription
- **Suit** votre demande jusqu'à la solution d'accueil